

ADLIFT Conseil est un bureau d'étude spécialisé pour vos contrats de maintenance et travaux ascenseur



ADLIFT Conseil met à la disposition de tous les professionnels de l'habitat collectif (syndics de copropriétés), de l'industrie et du secteur tertiaire (public ou privé) son expertise dans la gestion des contrats ascenseurs. Notre connaissance du marché depuis 25 ans nous permet de trouver le meilleur ascensoriste pour répondre à vos besoins concernant vos contrats de maintenance, travaux de réparation, de modernisation et de remplacement d'ascenseurs.



1 | AIDE A LA GESTION DE VOS CONTRATS DE MAINTENANCE

Vous avez besoin de souscrire ou renégocier un contrat avec votre ascensoriste ? Nous nous engageons à vous fournir **plusieurs offres** dans les meilleurs délais en fonction de critères clés. Votre contrat sera personnalisé avec l'insertion de conditions particulières ADLIFT.



2 | SUIVI D'EXPLOITATION

Un contrat de maintenance suivi est un contrat maîtrisé.

ADLIFT vous assure un conseil personnalisé pour étudier l'ensemble des devis proposés par votre prestataire (conformité du devis selon conditions du contrat, prix, délais d'approvisionnement, délais d'intervention).

Vous avez besoin de devis comparatifs ?

Nous nous engageons à vous fournir **plusieurs devis** dans les meilleurs délais en fonction de critères clés.

ADLIFT vous accompagne également dans l'organisation et le suivi du **contrôle technique quinquennal**.



3 | MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX

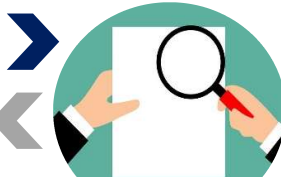
Vous souhaitez réaliser des travaux sur vos ascenseurs (amélioration, conformité, accessibilité, rénovation, remplacement ou installation) ?

Après l'établissement d'un cahier des charges, nous organisons un appel d'offres pour vous garantir le meilleur choix en réponse à vos exigences. Puis nous définissons le planning des travaux et veillons au suivi et à la réception des travaux réalisés.



Demande

Présentation



ADLIFT
Conseil

Consultation

Proposition

